

LETTRE DU GROUPE SAUMUROIS DE LA LIBRE PENSÉE

5 février 2002 - N° 5

Pour nous contacter : Dany Rosier 1, Rue du Fondis 49400 SAUMUR 02 41 51 35 19
Fax Résidence L.P. : 02 41 57 09 71

sommaire :

P1 - Editorial -
P3 - Le Pare -
P4 - D'Holbach, Poutine, Jospin, Blair et consorts

Le combat de la Libre Pensée est celui de la défense et de l'illustration de la laïcité, celui de la raison contre les obscurantismes religieux ou autres, bien entendu, celui de la défense de toutes les libertés.

EDITORIAL

Saumur, le 26 janvier 02

Laïcité : l'irréductible petit village !

Rendons à César ce qui appartient à César et à nos journalistes de la Nouvelle République un hommage pour leur souci de donner des informations complètes puisqu'au milieu des légions romaines, sous la loupe, ils ont montré l'école « qui fait bande à part » et même « son Astérix ».

Nous prenons avec humour ce qu'ils présentent avec un brin de malice, tant il est vrai qu'il vaut mieux relativiser l'importance de notre sujet, bien qu'il soit sérieux puisqu'il s'agit de laïcité.

Par souci d'exactitude et de vérité, précisons que nombre de nos collègues enseignants dans plusieurs écoles ont émis des objections aux modalités d'organisation du conseil municipal jeune, et parfois réservé, pendant un temps, leur décision de participer ou non. Des élus n'ont pas ménagé leurs efforts pour les convaincre de le faire.

Quant à l'école publique Maremaillette, la décision y fut prise en toute démocratie, selon les règles, le conseil des maîtres a donné lieu à une confrontation d'arguments, il est vrai assez peu favorables aux modalités d'organisation proposées par la mairie. Ainsi se prononça t-il à l'unanimité pour refuser d'y participer dans ces conditions. Refus qui fut confirmé par le conseil d'école où se déroula un autre véritable débat en présence et avec la participation d'un conseiller municipal.

Que l'auteur de ces lignes soit enseignant à l'école Maremaillette est un fait incontestable, qu'il ait joué un rôle dans le débat l'est tout autant, mais pas plus, ni moins que les autres enseignants de l'école à l'esprit critique vigilant. Sans doute faut-il voir dans la décision de refus, difficile à prendre tant « la pression » était grande, la force des arguments divers et convergents émis par les uns et les autres en même temps que le refus de la mairie d'envisager d'autres modalités d'organisation.

D'autre part, il est exact que la lettre ouverte du groupe de la Libre Pensée du saumurois au maire (initiative sous l'entière responsabilité de la Libre Pensée), publiée en partie par la presse, n'a donné lieu à aucune réponse du maire.

Nous n'en fûmes pas surpris dans la mesure où M le Maire ne peut nier « le devoir de neutralité de fonctionnaires de l'Etat dans l'exercice de leur fonction et leur droit d'indépendance » ainsi que « l'interdiction aux enseignants de l'école publique de faire du prosélytisme commercial, religieux, politique ».

Le seul argument, rendu public par la presse, consiste à regretter que « certains aient vu une démarche politique dans la création du conseil municipal jeune... » alors que le propos se termine par « on ne va tout de même pas nous reprocher d'agir contre l'abstentionnisme ! »

Pouvait-on apporter plus belle preuve que la démarche est politique ! L'abstentionnisme dont il est question ne peut être que celui des citoyens-adultes qui, il est vrai, ne cesse de grandir à chaque élection au point d'inquiéter tous les dirigeants politiques à la veille de prochaines échéances. Comme ces dirigeants politiques se refusent à y voir l'effet du rejet de leurs politiques qui tournent le dos aux aspirations d'un nombre grandissant de citoyens, ils incriminent le prétendu incivisme de leurs concitoyens.

Quel rapport y a t-il avec « la mode » de la mise en place, très politiquement organisée, des conseils généraux, municipaux...jeune ? En effet, il peut paraître curieux de combattre l'abstentionnisme par l'implication

citoyenne des enfants, en tout cas immédiatement, puisqu'ils ne deviendront électeurs « ayant appris le geste d'électeur » que dans nombre d'années.

En fait, à bien y réfléchir, les promoteurs de « cette mode », qui a peut être un lien avec celle de la démocratie participative, mode dont il faudrait étudier ce qu'elle emprunte aux techniques de « management participatif » d'inspiration libérale, ont de la suite dans les idées.

En impliquant les enfants dans la citoyenneté on implique de fait les parents, ces citoyens qui auront plus de scrupules à ne pas faire demain « ce geste d'électeur » qu'ils doivent autoriser leurs enfants à faire aujourd'hui sous peine d'apparaître comme de « mauvais citoyens coupables ».

Décidément, la réponse de M le Maire nous conforte dans notre appréciation que la démarche est très politique, et nullement d'inspiration saumuroise. En conséquence, que M le Maire le veuille ou non, la laïcité est bien mise en cause avec l'implication, dans cette initiative municipale, des enseignants des écoles publiques de la République.

Pour conclure précisons que notre intention n'était pas d'engager une polémique avec M. le Maire, encore moins un combat contre la municipalité. Si tel avait été le cas nous aurions procédé de tout autre manière. Bien plus simplement, notre but était de soulever une question grave, celle de la laïcité. Comme la République, la laïcité est « Une et Indivisible », elle ne saurait être plurielle et à géométrie variable. Et c'est bien la bafouer que tenter de mobiliser les enseignants et les élèves au nom d'un prétexte fallacieux pour les faire servir des intérêts partisans. Car, répétons-le, combien d'enseignants qui participent aujourd'hui à cette mise en scène s'y seraient refusés avec indignation s'il se fut agi d'une municipalité du type de celle d'Orange et de Marignane.

Les chiffres de la participation annoncée masquent cette réalité. Et nombre d'enseignants, bien qu'engagés dans l'affaire, nous ont fait part de leur désarroi, de leur trouble voire de leur déchirement.

Dany Rosier

PS : notre but qui consistait à susciter un débat sur ces importantes questions se trouve donc largement atteint et nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les journalistes, d'y avoir contribué à votre manière.

Le PARE

Avant même de commencer ces lignes, j'entends déjà les réflexions qui fusent : « Ouais ! Encore un qui voit des curés partout ! ». Eh bien oui ! J'ai effectivement tendance à voir la calotte partout. Je dirais même mieux, je me flatte de la voir dès qu'elle pointe le bout de son nez. Et pourtant, elle se dissimule parfois si bien, qu'il m'arrive aussi de pester, et de m'en vouloir de ne pas l'avoir vue plus tôt.

En l'occurrence, et pour ce qui est du domaine qui me fait prendre cette plume aujourd'hui, et bien que je ne pense pas être le premier à découvrir le lien existant entre la doctrine sociale de l'Eglise et le PARE, je n'ai pourtant point aperçu de lignes à ce propos jusqu'à ce jour. Donc, la doctrine de l'Eglise se retrouve dans le PARE disais-je. Essayons de le démontrer.

Depuis les Lumières, et sans doute même avant, ce qui oppose, ceux que nous appellerons « les démocrates », aux théologiens de la chrétienté, se concentre dans la définition de l'humain. Ainsi, pour les démocrates, l'humain, l'homme, est un INDIVIDU. C'est un être responsable, disposant de son libre-arbitre, et qui

s'associe aux autres hommes pour vivre en société. Celle-ci doit s'organiser de bas en haut, garantissant les droits individuels de chacun, droits inaliénables notamment définis dans la « déclaration des droits de l'homme et du citoyen » de 1793.

Face à cette conception, les théologiens (pas seulement chrétiens d'ailleurs !), opposent l'humanité comme produit de la création de Dieu. La communauté des hommes est un agglomérat de PERSONNES HUMAINES, elles-mêmes créées par Dieu qui seul sait où vont ces personnes et ce qui est bon pour elles, et transmet ces informations à son représentant sur la Terre : le Grand Gourou. Ainsi, la société des hommes s'organise de haut en bas, et le grand Gourou qui a eu la révélation, définit le chemin que doivent prendre, et les hommes, et leur société. Hors ce chemin, point de salut, l'immortalité de l'âme sera perdue, l'enfer des damnés est promis à l'homme, au premier faux-pas, et la colère de Dieu s'abattra sur le pauvre malheureux qui osera un écart...

Bon d'accord, mais le PARE ?

Oui, j'y viens !

... Il est même de ces gourous qui tentent de rassembler tous ces autres dans une même chapelle. Le plus fort dans ce domaine aujourd'hui, il faut bien l'admettre, c'est le pape.

Et bien figurez-vous qu'après sa demande d'allocation PARE, le demandeur d'emploi est convoqué par l'ANPE pour «contracter» (c'est comme cela qu'ils disent) un P.A.P.

Je vous entends de nouveau : «Si son point commun entre le PARE et la doctrine de l'Eglise, c'est juste : le pape, et PAP, vraiment il se fout de nous ! ?».

Mais allons plus loin. Le PAP, c'est : le Plan d'Action Personnalisé, j'insiste : PERSONNALISE.

Je sens que là, je commence à vous faire toucher du doigt un petit quelque chose.

Pour achever ma démonstration, il suffit de citer quelques passages du texte du «protocole d'accord du 14 juin 2000 sur les voies et moyens favorisant le retour à l'emploi», tout en vous précisant, mais en est-il besoin, qu'il ne s'agit pas, là, de l'emploi dans le sens général du terme, mais dans le sens : «le premier qui se présente», et non celui qui pourrait satisfaire le demandeur d'emploi.

*- Dans la période qui suivra la signature du P.A.P, l'institution compétente (Assédic et ANPE-NDLR) proposera... une prestation ou une formation conduisant à des **emplois disponibles** sur le marché du travail.*

*- **le demandeur d'emploi** doit effectuer des recherches personnelles, actives, permanentes et sérieuses d'un emploi. En conséquence il **doit** être disponible et **s'impliquer** dans la démarche de retour à l'emploi et les actions de formation ou autres qui lui seront éventuellement proposées **dans** le cadre de **son** P.A.P*

- ...il donnera suite aux offres d'emploi qui lui seront proposées conformes au P.A.P ou justifiera de son refus.

- En contrepartie (des allocations - NDLR), le demandeur d'emploi doit :

...suivre une formation qui lui est proposée à l'issue de l'examen de ses capacités professionnelles pour lui ouvrir l'accès à l'emploi et la suivre avec assiduité,

*...A défaut, et sans motif légitime de refus (apprécié par qui?-NDLR), il rompt ses engagements et **ses allocations seront suspendues** par l'institution compétente.*

Je ne pense pas qu'il soit utile de développer plus longuement, il y a là suffisamment d'éléments pour apprécier la mise en application concrète des théories de l'Eglise quant à ce que doit être et la hiérarchie sociale, et son fonctionnement.

Dieu décide de tout, le MEDEF (il y a des intérêts) et la CFDT (rien d'étonnant au regard de ses origines) ont signé pour lui

F. Milon.

Δ Δ Δ Δ Δ Δ Δ Δ Δ

DIEU et les GRANDS (et les moins grands!) de ce MONDE

Il y a deux siècles, le philosophe et savant des Lumières, d'Holbach écrivait:¹

"Le souverain ne doit donc être que l'exécuteur des volontés du clergé, qui n'est lui-même que l'organe des volontés divines. Cela posé, le prince ne remplit son devoir et ne doit être obéi que quand il obéit à Dieu, c'est-à-dire, à ses prêtres"

C'est pourquoi, quand il est plus que jamais nécessaire que les peuples obéissent, par exemple dans ces périodes troubles de récession économique où les conditions de vie se dégradent et où la colère gronde, le

¹ Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne

souverain se place de lui-même sous l'égide de notre Sainte Mère l'Eglise. Ainsi a-t-on pu assister, au cours de l'été 2001 à un déferlement de serments d'allégeance annonciateurs des catastrophes à venir. C'était à qui se répandrait, se ravalerait le plus, se courberait le plus bas, se vautrerait dans la boue, se roulerait dans la poussière de la plus abjecte manière afin d'obtenir l'onction protectrice de son Eglise. C'en était comique en même temps qu'écœurant et lourd de signification. Du plus petit au plus grand, tous, tous revendiquaient leur place au banc du salut. De la municipalité estampillée "gauche plurielle" nouvellement élue au Puy-en-Velay, à l'ex-dirigeant du KGB et toujours stalinien Poutine, actuel président de toutes les Russies, en passant par Tony Blair locataire du 10 Downing Street et Travailleur bon teint s'il en fut.

Cela commença le 17 août 2001:

Sous le titre: "*Les prélats reçus en mairie*" l'Eveil de la Haute-Loire² rapporte les propos de Mme Landau maire du Puy s'adressant au ban et à l'arrière ban de l'Eglise, au gratin invité en mairie à l'occasion des "fêtes mariales" comme on dit dans ce milieu. Après avoir redéfini la notion de laïcité, elle précisait: "*Dans maints domaines, je pense en particulier à l'école, [Oui, vous avez bien lu: l'école!] à la lutte contre la précarité et l'exclusion, à l'entretien des édifices culturels, la collectivité publique et l'Eglise exercent des responsabilités partagées ou complémentaires." La brave dame ne manquait pas, par ailleurs de "*saluer le combat courageux et persévérant que [l'archevêque de Douala] mène au service des Droits de l'Homme au Cameroun.*" Provocation ou inconscience, elle alla jusqu'à évoquer la lutte contre "*les ravages du sida*"!! Quand on sait que 30% des africains sont atteints et que l'Eglise interdit l'usage du préservatif, la remarque ne manque pas de sel et fait un peu froid dans le dos!*

Le lendemain, dans le même journal, l'évêque du Puy répondait sur la question de la laïcité, se félicitant de l'attitude des édiles municipaux (c'est bien le moins!!) et dénonçant le "*laïcisme*": "*Vous avez parlé de la laïcité. Sur beaucoup de points, je partage vos convictions.*" Il ajoutait: "*Rappeler tout ce que je viens de dire, c'est aussitôt comprendre que le danger menaçant la laïcité - celle dont vous avez parlé - ne vient pas de l'Eglise, ni de la foi des chrétiens, mais de ce que j'appelle le "laïcisme"*". (Que ce monsieur se rassure, il y a fort longtemps que nous avons compris!) Au passage, il précisait: "*Certes, la loi doit être une référence commune, mais elle ne saurait être pour le croyant la référence ultime, "il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes."*"

Revoilà la carotte et le bâton que l'Eglise agite depuis des siècles et qui contraignent les "Grands" de ce monde à se prosterner. On croirait lire d'Holbach... en négatif: "*La religion ordonne à l'homme d'obéir sans murmurer aux tyrans [...] de les servir [...] de mériter leurs faveurs, d'enchaîner ses concitoyens sous leurs caprices déréglés. Cependant si le Souverain n'est point assez dévoué à ses prêtres, la religion change aussitôt de langage. Elle crie aux sujets d'être rebelles, [...] qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.*"

Puis le 25 août 2001, c'est dans Le Monde³ que l'on trouve un article intitulé:

"Vladimir Poutine, un président russe en vacances sous le signe de la religion"

où l'on apprend que ce digne homme, président de la Sainte Russie, porte sa croix qu'il fit bénir au Saint Sépulcre et qu'il a toujours été croyant bien qu'il s'en cachât soigneusement au temps heureux du KGB, quand il faisait la chasse aux dissidents. "*Vladimir Poutine est le premier président orthodoxe en Russie*" affirme "*le père Tikhon (ça ne s'invente pas!) confesseur de Poutine et des généraux du KGB*" qui venaient chercher une absolution en sortant de la Lioubianka où ils avaient torturé quelque mécréant.

Enfin Le Courrier de l'Ouest du 27 août 2001, titre:

"Ariège: la famille Blair à la messe".

Un court article, mais avec photo à l'appui, nous apprend que la sainte famille Blair n'a rien à envier à Poutine. "*Tony s'est [même] installé au deuxième rang de l'église.*" Pas au premier ni au troisième, non, au deuxième seulement. Admirable compromis! Preuve de l'intensité d'une foi matinée d'une once d'humilité, de celle qui sied aux guides, aux vrais "Grands" de ce bas monde!

Je passe sur les déluges d'oraisons, de prières, de messes, de prosternations et d'agenouillements, d'offices liturgiques, d'appels à dieu, de révérences au Très-Saint, au Très-Haut, qu'on doit mettre à l'actif

² L'Eveil de la Haute Loire - J. 16 V. 17 Août 2001 p.8.

³ Le monde S. 25 Août 2001 - article signé Marie Jégo.

